

COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

SAISON 2022 - 2023 (PV N° 25)

REUNION DU 12.FEVRIER.2023

MEMBRES PRESENTS

MESSIEURS :

DEBBACHE MED TAHAR - ALLIOUECHE ABDELAZIZ - AGGOUN ZOUBIR

AMARA ABDELMADJID

1°) TRAITEMENT DES AFFAIRES

<u>DIVISION REGIONALE I</u>
<u>Affaire N° 438 Rencontre JSM.ABTAL - CR.V.MOUSSA (SENIORS) du 10.02.2023</u>
<ul style="list-style-type: none">- BRAHMIA MOUSTAFA (JSMA LN J0363) - SELMI KHALID (CRVMJ LN J0343) - BOUZENOUN YUCEF (CRVMJ LN J0313) - HIRECHE AISSA (CRVMJ LN J0382) Avertissement à chacun- TOBAL AKRAM (JSMA LN J0329) 02 Matches fermes pour faute grossière (Exclu)(109) NEGHIZ MEROUANE 'Entraîneur Adjoint CRVMJ 01 Match fermes plus 2.000 DA pour CD (Art 101)
<u>Affaire N° 439 Rencontre RC.BOUGAA - IRB.T.IFACANE (SENIORS) du 10.02.2023</u>
<ul style="list-style-type: none">- SEDIRA BASSEM (RCB LN J0013) - ABBAS SOFYANE (IRBTI LN J0820) - NASRI HICHEM (IRBTI LN 1248) - GUETTOUCHI SAMIR (IRBTI LN 0844) Avertissement à chacun- Amende de 15.000 DA au club ORBTO pour absence de l'entraîneur (Art 53)
<u>Affaire N° 440 Rencontre MCB.B.SAKHRA - ES.A.OUALMANE (SENIORS) du 10.02.2023</u>
<ul style="list-style-type: none">- HARNANE ZAKARIA (MCBBS MN J0476) - MANA NEDJEMEDDINE (MCBB LN 0478) Avertissement à chacun- Amende de 15.000 DA au club MCBBS pour absence de l'entraîneur (Art 53)
<u>Affaire N° 441 Rencontre NRB.GRAREM - IRB.A.LAHDJAR (SENIORS) du 10.02.2023</u>
<ul style="list-style-type: none">- MENAA KHEMISSI (IRBAL LN J0003) Avertissement- CHEBEL A.HAMID Entraîneur de l'IRB.A.LAHDJAR LN 0180) 02 Matches fermes plus 2.000 DA pour CD répétée (Exclu)
<u>Affaire N° 442 Rencontre SA.SETIF - FC.TAHER (SENIORS) du 10.02.2023</u>
<ul style="list-style-type: none">- NOUAR NEDJEMEDDINE (SAS LN J0174) - BENZID AYOUB (SAS LN J0187) - SISSAOUI AYMANE (FCT LN J0768) Avertissement à chacun
<u>Affaire N° 443 Rencontre CRB.E.MILIA - USOR.GARE (SENIORS) du 10.02.2023</u>
<ul style="list-style-type: none">- DEMIGHA ATTIF (CRBEM LN J0272) - BOUCHELITA A.MOUNAIM (CRBEM LN J0211) - KHELIFI A.SALEM (USORG LN J0327) Avertissement à chacun- Amende de 15.000 DA au club CRB.E.MILIA pour absence de l'entraîneur (Art 53)
<u>Affaire N° 444 Rencontre CRB.H.SOUKHNA - USM.A.BEIDA (SENIORS) du 09.02.2023</u>
<ul style="list-style-type: none">- R.A.S.
<u>Affaire N° 445 Rencontre CR.A.KEBIRA - AB.C.LAID (SENIORS) du 10.02.2023</u>
<ul style="list-style-type: none">- R.A.S.

DIVISION REGIONALE II GOUPE A

Affaire N° 446 Rencontre NRB.H.TOUMGHANI - SC.O.RAHMOUNE (SENIORS) du 11.02.2023

- MANSER HAMZA (NRBHT LN J0861) - LEMGOUD ALI (SCOR LN J0758) Avertissement à chacun
- HALIMI ALA EDDINE (SCOR LN J0729) 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101)

Affaire N° 447 Rencontre ESC.TADJENANET - CRB.A.ABID (SENIORS) du 11.02.2023

- DENOUB AMMAR (ESCT LN J4836) - BELHADROUF KHALIL (CRBAA LN J0857) Avertissement à chacun
- MEHANAOUI NADIR (ESCT LN J0953) 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101)
- Amende de 15.000 DA au club CRBAA pour absence de l'entraîneur (Art 53)

Affaire N° 448 Rencontre MB.KAOUS - E.COLLO (SENIORS) du 11.02.2023

- AYACHI ELYES (MBK LN J0375) - CHELLI HICHAM (MBK LN J0374) - ABDENNOURI NAZIM (EC LN J0510) - BOUZEKOURA ALA EDDINE (EC LN J0877) Avertissement à chacun

Affaire N° 449 Rencontre TM.SKIKDA - WA.CONSTANTINE (SENIORS) du 11.02.2023

- ARZANI SAMI (WAC LN J1098) - LOUMIR NOUR EL ISLEM (WAC LN J0948) Avertissement à chacun

Affaire N° 450 Rencontre WSB.BOUGHRRARA - CRB.FERDJIOUA (SENIORS) du 11.02.2023

- BERRADJ A.SLEM (WSBB LN J6013) - KHELAFI AHMED (CRBF LN J0171) Avertissement à chacun

Affaire N° 451 Rencontre JS.REDJAS -IRB.A.ARNAT (SENIORS) du 11.02.2023

- BEKHOUCHE AHMED (JSR LN J0596) - AZZI AMINE (IRBAA LN J0680) - HARKAM YAAKOUB (IRBAA LN J0224) Avertissement à chacun

Affaire N° 452 Rencontre WR.B.BORDJ - CS.S.NAAMANE (SENIORS) du 10.02.2023

- MERAZKA KAMEL (Entraîneur CSSN 06 Mois de suspensions fermes plus 10.000 DA pour insultes envers officiels (Exclu) (Art 112)

Affaire N° 453 Rencontre USC.A.BEIDA - A.E.EULMA (SENIORS) du 11.02.2023

- R.A.S.

DIVISION REGIONALE II GOUPE B

Affaire N° 454 Rencontre WA.R.DJAMEL - CRB.K.ABTAL (SENIORS) du 11.02.2023

- HAMRAS HAMZA (WARD LN J1056) - BOULEKNAFET OMAR (WARD LN J0769) - HOUCHECH ACHRAF (CRBKA LN J0417)
Avertissement à chacun

Affaire N° 455 Rencontre CAM.SKIKDA - USB.TAHER (SENIORS) du 11.02.2023

- BOULIF MOUMENE (CAMS LN J0635) - HADDAD RAMY (CAMS LN J0670) - NOUICER DJAMEL EDDINE (USBT LN J0572)
Avertissement à chacun
- MEZIANE BILLEL Secrétaire CAMS 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101)
- BELHADJ KHALED (Soigneur CAMS 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101)
- KHELLAF MED (USBT Entraîneur Adjoint 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101)

Affaire N° 456 Rencontre ES.TELEGHMA - MC.A.SMARA (SENIORS) du 11.02.2023

- Après lecture de la feuille de match
- Après lecture des rapports de l'arbitre et des arbitres assistants
- Par ces motifs : YAHIA AHMED (EST LN J0076) - BENAZIZA BADIS (EST J0056) - LAOUDONI RABAH (EST LN 0069) - BELBARKA MED ISLEM (EST LN J0132) - BOUNAIB SAMI (MCAS LN J0843) - DRIHEM A.REZAK (MCAS LN J0876)
Avertissement à chacun
- ZERZOUR ALI Président EST 06 mois de suspension fermes pour insultes envers officiels plus 10.000 DA (Art 112)
- Amende de 5.000 DA au club EST pour mauvaise organisation (Art 131)
- Amende de 1.500 DA au club EST pour conduite incorrecte (Art 130)

Affaire N° 457 Rencontre FCB.C.LAID -OH.BOUZIANE (SENIORS) du 11.02.2023

- Après lecture de la feuille de match
- Après lecture des rapports de l'arbitre et des arbitres assistants
- Reçu en audience le Trio d'arbitres ainsi que le délégué
- Après étude des pièces versées au dossier
- Reçu en audience des dirigeants FCB.C.LAID
- Vu la correspondance du club FCBCCL
- Attendu que les rapports des officiels qu'il ressort, que la rencontre n'a pas eu sa durée réglementaire et a été arrêtée à la 88^{ème} Minute de jeu alors que le score a été d'un but à zéro en faveur de l'équipe visiteuse l'OHB
- Attendu que le joueur KENIZA BADREDDINE (FCBCL LN J0148) mécontent de la décision de l'arbitre a agressé l'arbitre assistant par un coup de pied en plein ventre
- Attendu que les joueurs de l'équipe FCBCL ont entourés l'arbitre Assistant et l'ont malmené
- Attendu que profitant de cette situation, le joueur agressa l'arbitre Assistant
- Attendu que l'arbitre assistant n'était plus en possession de ces capacités morale et physique pour continuer la partie, l'arbitre central a décidé de l'arrêt définitif de la rencontre
- Par ces motifs : la Commission de discipline décide :
- KENIZA BADREDDINE (FCBCL LN J0148) 01 An de suspension plus 10.000 DA pour agression
- MESSAI ABDERAHIM (FCBCL LN J0195) 04 Matches fermes plus 10.000 DA pour comportement antisportif envers officiel (Art 112)
- SAADAOUI NOUREDDINE (FCBCL LN J0139) 04 Matches de suspension dont 02 Matches avec sursis pour CAS envers officiels (Art 112 et 141) plus amende de 10.000 DA
- MEBIROUK HOUSSEM (FCBCL LN J0145) 04 Matches de suspension dont 02 Matches avec sursis pour CAS envers officiel plus 10.000 DA (Art 112 et 141)
- REBOUH ABDELAZIZ ENTRAINEUR FCBCL 01 Mois de suspension plus 5.000 DA pour CAS (Art 111)
- Match perdu par pénalité à l'équipe FCBCCL pour attribuer le gain à l'équipe de l'OHB sur le score de 3 à 0 (Art 65)

Affaire N° 458 Rencontre NR FIL FILA - FCB.E.ARCH (SENIORS) du 12.02.2023

- BRAHIMI YOUCEF ISLAM (NRIF LN J6092) - MANSAR MOURAD (FCBEA LN J6043) Avertissement à chacun
- TOUHEM MOUNIR (NRIF LN J1261) 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101)
- AMEUR AIMENE (FCBEA LN J2169) 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101)

Affaire N° 459 Rencontre WA.TADJENANET - ASC.O.ZOUAIA (SENIORS) du 13.01.2023

- TOULALA ADEML (WAT LN J6053) - BECHAR CHAREF EDDINE (WAT LN J0360) - MEZIANE ZAHR EDDINE (WAT LN J6030) Avertissement à chacun

Affaire N° 460 Rencontre NRB.OURICIA - RE.ARROUCH (SENIORS) du 11.01.2023

- MATCH NON JOUEE

Reprise Affaire N° 378 Rencontre TM.SKIKDA - IRB.A.ARNAT (SENIORS) du 18.01.2023

- LIRE joueur BOULASSEL HOUSSEM (TMS LN J0599) 01 Match ferme plus 2.000 DA pour CD (Art 101) au lieu avertissement pour CAS

Reprise Affaire N° 385 Rencontre FC B.C.LAID - MC.A.SMARA (SENIORS) du 17.01.2023

- LIRE joueur HOCINE AMINE (MCAS LN J0831) Avertissement pour CAS non signalés sur PV N° 21)

REGULARISATION SITUATION DISCIPLINAIRE

REPRISE AFFAIRE N° 04

- Demande de régularisation de la situation Disciplinaire introduite le 01sdxw.02.2023 par le club IRBTI concernant le joueur KAIBOU NABIL (IRBTI LN J5963) seniors suspendu 04 Matches fermes en fin de saison 2021 - 2022 par la Commission de discipline (Affaire n° 572) parue au BO N° 29 conformément à l'article 134 des R.G. de la FAF
- La Commission décide : 04 Matches de suspension fermes en sus de la rencontre initiale 01 Match au total Cinq (05) matchs de suspension fermes au joueur ci-dessus à compter du 02.02.2023

AFFAIRE N° 05 REGULARISATION SITUATION DISCIPLINAIRE

- Demande de régularisation de la situation Disciplinaire introduite le 12.02.2023 par le club MCAS concernant le joueur MENAIFI ZAKARIA SEIF EDDINE (MCAS LN J0847) seniors
- Conformément à l'article 134 des R.G. de la FAF
- La Commission décide : 02 Matches de suspension fermes en sus de la rencontre initiale 01 Match au total Trois (03) matchs de suspension fermes au joueur ci-dessus à compter du 13.02.2023

Affaire n°461Rencontre ES.TELEGHMA - MC.A.SMARA (S) du 11.02.2023

Réserves du club MC.A.SMARA sur la participation du joueur BOUGHDDA MOHAMED EL AMINE (EST LN 22R25J0333) qui serait sous le coup d'une suspension d'un match ferme non purgé

- Recevable en la forme
- Dans le fond fondée
- Attendu que le club MC.A.SMARA a formulé des réserves sur la participation du joueur BOUGHADDA MOHAMED EL AMINE (EST LN 22R25J0333) qui serait sous le coup d'une suspension d'un match ferme non purgé suit au 04 Avertissement reçu comme suit :
- 1^{ER} Avertissement Rencontre MCAS - EST du 19.11.2022 (CAS)
- 2^{ème} Avertissement Rencontre EST - USBT du 25.11.2022 (CAS)
- 3^{ème} Avertissement REA - EST du 09.12.2022 (CAS)
- 4^{ème} Avertissement NRBO - EST du 17..12.2022 (CAS)
- Attendu que le joueur BOUGHEDDA MOHAMED EL AMINE en participant à la rencontre EST - FCBCL du 24.12.2022, alors qu'il était sous le coup d'une suspension non purgé a enfreint la réglementation en, vigueur
- Par ces motifs :
 - En application de l'Article 94 des Règlements Généraux de la FAF Alinéa 2 Phase Retour
 - Match perdu par pénalité au club EST pour en attribue le gain du match au club MCAS sur le score de 3 à 0
 - Quatre (04) Matches de suspension ferme en sus de la sanction initiale pour le joueur fautif (Suspendu)
 - Un (01) Ans de suspension ferme pour le secrétaire du club de toute fonction
 - Amende de 80.000 DA au club ES.TELEGHMA
 - En plus les sanctions suivantes sont appliquées :
 - Suspension de l'équipe pour la saison en cours
 - La rétrogradation en Division Inférieure
 - Attendu que le club Fautif est classé Premier dans son groupe Régionale II durant l'infraction
 - Les Résultats de l'équipe Fautive sont maintenus
 - Les Equipes qui devront la rencontrer conteront trois (03) points et totaliseront trois Buts pour et Zéro but contre

